



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

CERTIFICAT

Bureau Veritas Certification France certifie que les calculs de quantification carbone et de notation des co-bénéfices du projet mentionné ci-dessous ont été vérifiés et jugés conformes à la méthodologie :

REFERENTIEL TECHNIQUE GESTION FORESTIERE OPTIMISEE Quantification carbone et évaluation des co-bénéfices

Version identifiée du 29-09-2023

Développée par
LA BELLE FORÊT
87, rue de Reuilly
75012 PARIS



Domaine d'activité

Forêt de Pleumartin Commune de Pleumartin

L'ensemble des résultats des calculs de quantification carbone est défini en Annexe.

Date de délivrance : 18/04/2024

Date de certification initiale : 18/04/2024

Version : 2

Date de délivrance V2 : 15/07/2024

Date de validité : 17/04/2029

Sous réserve du fonctionnement et de la maintenance continus et satisfaisants de la méthodologie et du calculateur, et de sa surveillance par Bureau Veritas Certification, et/ou d'un changement de la réglementation en vigueur et/ou d'une évolution des méthodes scientifiques concernées.

Certificat n° : BVFR6527929-6

Affaire n° : 13778466

Samuel Duprieu - Président

Organisme : Bureau Veritas Certification France
1 place Zaha Hadid – 92400 Courbevoie
www.bureauveritas.fr

Ce certificat contient plusieurs pages et est indissociable des pages suivantes



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

Plus d'information à propos de La Belle Forêt et ses activités sont disponible sur le site internet <https://www.labelleforet.co> ou sur demande à la Belle Forêt ou Bureau Veritas Certification France.

Présentation de la méthodologie :

La méthodologie utilisée pour le calcul de la quantification carbone et l'évaluation des co-bénéfices sur une propriété forestière adhérente au système La Belle Forêt est le « Référentiel technique – Quantification carbone et notation des co-bénéfices – version 2 du 29/09/2023 », créé et mis à jour par La Belle Forêt. Ce référentiel a été certifié par Bureau Veritas à la suite d'un processus de relecture critique et d'une consultation d'un comité externe indépendant.

Processus suivi :

- Contrôle de la complétude du dossier d'audit détaillé effectué par La Belle Forêt et du rapport de vérification.
- Analyse des documents du dossier d'audit détaillé et du rapport de vérification.
- Contrôle des calculs la quantité des crédits carbone et de la note des co-bénéfices biodiversité.

Nature et étendue des travaux

Les travaux réalisés sont :

- Le contrôle de la complétude des documents fournis : le dossier d'audit détaillé La Belle Forêt est complet. Le dossier doit inclure le rapport de vérification de terrain effectué par ECOCERT et tous les documents associés.
- L'analyse des documents du dossier d'audit détaillé au regard des critères suivants :
 - Toutes les étapes d'audit détaillé et de vérification de terrain sont conformes aux procédures établies par La Belle Forêt,
 - Les documents fournis dans le dossier d'audit détaillé doivent fournir les informations suffisantes pour l'évaluation des variations des stocks de carbone et des unités de réduction d'émission générées sur la période vérifiée.
 - Les documents fournis dans le dossier d'audit détaillé doivent fournir les informations suffisantes pour la notation des co-bénéfices.
 - Les écarts éventuellement émis lors de la vérification de terrain sont clôturées et leur clôture est justifiée.
- Le contrôle documentaire et calculatoire : les scores attribués aux critères de co-bénéfices biodiversité et la quantification carbone sont calculés selon la méthode : REFERENTIEL TECHNIQUE GESTION FORESTIERE OPTIMISEE - Quantification carbone et évaluation des co-bénéfices, version identifiée du 29-09-2023, sur la base du dossier d'audit détaillé. Le résultat est comparé avec celui de La Belle Forêt et la cohérence entre les quantités calculées et les engagements pris par le propriétaire forestier dans le contrat d'adhésion au système La Belle Forêt.

Avis motivé

À l'issue du processus d'évaluation, aucune anomalie significative de nature à remettre en cause la fiabilité du calcul de la quantification carbone et de la note des co-bénéfices n'a été relevée.

Limites et exclusions

Cette mission de vérification repose sur une analyse documentaire et sur des données de terrain échantillonnées par ECOCERT en fonction des risques et sur les limites associées que cela implique. Cette déclaration indépendante ne doit pas être invoquée pour détecter toutes les erreurs, omissions ou inexactitudes qui peuvent exister.



BUREAU
VERITAS

ANNEXE

Forêt de Pleumartin Commune de Pleumartin

Période concernée

Audit détaillé LA BELLE FORÊT : 24/10/2023 au 25/10/2023
Vérification de terrain ECOCERT : 08/11/2023 au 08/11/2023

Périmètre organisationnel

La quantification carbone est effectuée sur la surface totale des peuplements forestiers de la Forêt de Pleumartin définis comme éligible en application de la méthode Référentiel technique - Gestion forestière optimisée Quantification carbone et évaluation des co-bénéfices version du 29/09/2023 développée par LA BELLE FORÊT:

Type de peuplement	Surface (ha)
Mélange futaie taillis irrégularisé	203,69

La note des co-bénéfices est évaluée sur la totalité de la surface couverte par le Document d'Aménagement Forestier soit **412,9985 ha**, correspondant à 408,74 ha boisés et 4,2585 ha divers non boisés incluant les milieux particuliers.

Quantité de carbone séquestré et note des co-bénéfices biodiversité vérifiés

Estimation du bilan de séquestration et stockage carbone additionnel à 20 (vingt) ans : 11 220 Unités de Réduction d'émissions

Récapitulatif du bilan de la quantification carbone réalisée par le client

Bilan des quantités validées			
Unités de Réduction d'Émission avant décote	Décote due aux fuites de marché	Décote due à l'incertitude	Décote due au risque de non permanence - stock tampon
14 651	-733	-1 449	-1 247
tCO2e	tCO2e	tCO2e	tCO2e
Total de la quantité calculée sur une durée de 20 (vingt) ans			
11 220*			
tCO2e			

*Calculs arrondis à l'entier inférieur conformément à la méthodologie

Estimation de la note des co-bénéfices biodiversité : 1,3/3, évaluée sur les thématiques suivantes :

- Maturité et vieillissement
- Gestion forestière
- Exploitation raisonnée
- Gestion de la grande faune
- Habitats naturels et espèces